

Les produits du Vendeur sont garantis contre les défauts mécaniques, électriques et physiques pour une période d'un (1) an à compter de la date d'expédition au Client, à l'exception des produits avec une source de lumière LED intégrale et une source d'alimentation vendue après le 1^{er} janvier 2010. Pour les produits vendus avec une source de lumière LED intégrale, mentionnés à la date précédemment, la source de lumière LED et l'alimentation ou le pilote sont garantis contre les défauts mécaniques, électriques et physiques pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'expédition au client. Le Vendeur n'assume aucune responsabilité pour la sélection ou l'installation incorrectes de ses produits, ou pour les modifications terrains de toutes sortes faites à ses produits.

L'obligation du vendeur en vertu de cette garantie et sous toutes autres garanties est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces ou produits défectueux, à sa discrétion, si ces pièces ou produits défectueux sont portés à son attention dans la période de garantie spécifiée, et ne comprend pas d'autres coûts comme l'enlèvement des pièces ou produits défectueux, de l'installation, du travail ou des dommages indirects de toute nature, le recours exclusif consistant à exiger que ces nouvelles pièces ou produits soient fournis. Toutes autres garanties, explicites ou implicites, incluant les garanties de qualité marchande ou les garanties d'adaptation à un usage particulier, nous y renonçons par la présente. Les dommages subis lors du transport ou de la maintenance sont exclus de cette garantie.